

ACCOMPAGNEMENTS NOUVEAUX

ET TRÈS FACILES

DU CHANT DES OFFICES

PAR

L'ABBÉ L. JACQUEMIN

Professeur au Séminaire Saint-Charles de Chauny (Aisne)

AVEC

NOTICES EXPLICATIVES SUR LES DIVERS CHANTS

PAR

AMÉDÉE GASTOUÉ

Consulteur de la Commission Pontificale Grégorienne
Professeur à la "Scola Cantorum" et à l'Institut Catholique de Paris

PROPRE DU TEMPS

FASCICULE V : *Mercredi des Cendres.*
1er et 2e Dimanche de Carême.

Prix : 1 fr. 50 (franco 1 fr. 60)

En vente chez l'Auteur
Séminaire Saint-Charles
CHAUNY (Aisne)
— 1914 —



Ouvrages de M. Amédée GASTOUÉ
pour
l'Enseignement Grégorien

Petit précis de plain-chant romain grégorien, **(cours préparatoire)** 0 fr. 30 ; (Société d'édition du chant grégorien, 74 et 90, rue Bonaparte et 10, rue Cassette, Paris).

Nouvelle méthode pratique, seule entièrement conforme à l'édition Vaticane, (cours élémentaire et moyen). 1 fr. 50 ; (Soc. d'éd. du chant grégorien, 74 et 90, rue Bonaparte et 10, rue Cassette, Paris).

Cours théorique et pratique, un volume grand in-8° de plus de 200 pages, **(cours supérieur)** 6 fr. (Edition de la Scola).

Traité d'harmonisation du chant grégorien, **sur un plan nouveau.** 6 fr. (Janin frères, éditeurs, 10, rue Président-Carnot, Lyon).

Les origines du chant romain, ouvrage couronné par l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un fort volume in-4° de plus de 300 pages. 12 fr. (Picard, éditeur, 80, rue Bonaparte, Paris).

Sous presse :

Histoire du graduel et de l'antiphonaire romain, beau vol. in-12 avec illustrat., (Janin, Lyon).

La BONNE CHANSON

publiée sous la direction de **Th. BOTREL**, contient **tous les mois** environ **10 chansons ou monologues** et autant de poésies, et publie en plus **une pièce de théâtre** se recommandant spécialement aux **Patronages** et aux **Familles.**

Prix du numéro : 1 franc. — Numéro spécial de Noël : 2 francs. — **Abonnement** (France et Colonies) 12 francs ; Étranger 15 francs. — **Correspondance :** 6, Place Saint-Sulpice, Paris.

La Petite Maîtrise

Revue mensuelle de Musique Religieuse

Honorée de la Bénédiction Apostolique

Abbé MARTY, Directeur au Sacré-Cœur (Perpignan).

La Petite Maîtrise comprend deux éditions différentes : 1° l'édition Chant, tous les deux mois à partir de janvier ; 2° l'édition Orgue-Harmonium, tous les deux mois à partir de février.

La Petite Maîtrise-Chant comprend 8 pages de texte et couverture et 16 pages de musique à une ou plusieurs voix : motets, cantiques, pièces grégoriennes, etc Elle s'adresse non seulement aux maîtrises organisées, mais encore aux modestes chœurs de chant de nos paroisses. La musique est écrite avec une rigoureuse simplicité et peut être interprétée avec le minimum d'étude.

Prix de l'abonnement: **3** fr. **50** (étranger **4** fr.) abonnements collectifs à prix réduits: deux exemplaires à la même adresse **6** fr.; — cinq ex. **15** fr.; — dix ex. **25** fr.; — vingt ex. **45** fr.; — cinquante ex. **90** fr.; — cent ex. **160** fr. Ces abonnements ont l'avantage d'éviter le travail de copie.

Un numéro **75** cent. (étranger **1** fr.).

La Petite Maîtrise-Orgue, comprend 8 pages de texte et couverture et 8 pages de musique. Abonnement : **2** fr. **50** (étranger **3** fr.); le numéro **60** cent. (étranger **75** cent.).

L'abonnement global au *Chant* et à l'*Orgue* est de **5** fr. par an (étranger **6** fr.).

Principaux collaborateurs: Dom POTHIER, Dom L. DAVID, Dom DÉPREZ, abbé C. BOYER, Vincent d'INDY, abbé PERRUCHOT, F. DE LA TOMBELLE, A. LHOUMEAU, GASTOUÉ, F. BRUN, WIDOR, VIERNE, TOURNEMIRE, GIGOUT, FLEURET, etc., etc.

Spécimen contre **0** fr **50** en timbre-poste, Librairie de l'Art Catholique, 6, place Saint-Sulpice, PARIS.

REVUE DU CHANT GRÉGORIEN

Paraissant tous les deux mois

4, Place Vaucanson, 4 — GRENOBLE

« **La Revue du chant grégorien** a pour directeur et pour rédacteurs les grégorianistes les plus compétents... Aucune Revue ne pourrait vous renseigner plus exactement sur ce qui concerne l'Edition vaticane, sur tout ce qui touche au chant de l'Eglise ou qui intéresse le mouvement grégorien. » *(Ami du Clergé.)*

Prix de l'abonnement annuel : France, 4 fr. Union postale, 5 fr.

"PETITES FEUILLES GRÉGORIENNES" DE LA REVUE

Contenant des chants grégoriens pour les Saluts et pour la Sainte Messe

(*Avec traduction française des paroles latines*)

"CANTIQUES GRÉGORIENS"

Prix : l'exemplaire, franco : 0 fr. 10 ; feuilles semblables, la douzaine : 1 franc ; semblables ou assorties, le cent : 6 francs.

Edition *avec accompagnement* (orgue ou harmonium) par M. l'abbé F. BRUN. (JANIN Frères, éditeurs, 10, rue Président-Carnot, Lyon). — Chaque fascicule, comprenant une ou plusieurs petites feuilles. Net 2 fr.

Des spécimens sont envoyés sur demande.

NOTICES EXPLICATIVES SUR LES CHANTS LITURGIQUES

PAR

AMÉDÉE GASTOUÉ

Consulteur de la Commission Pontificale Grégorienne,
Professeur à la " Scola Cantorum " et à l'Institut Catholique de Paris.

Carême, (1re partie)

Historique

Rien n'est intéressant pour l'origine des chants liturgiques comme l'étude des messes du Carême. A la vérité, il faudrait étudier, dans leur ensemble, les messes de tous les jours, des « féries » du Carême, pour avoir un tableau complet de cette liturgie si belle; mais, même en nous bornant à l'office du Mercredi des Cendres et des Dimanches, seuls célébrés dans les paroisses et chapelles, que de choses remarquables n'avons-nous pas à relever.

Le Carême, pour extrêmement ancien qu'il soit dans l'église, ne saurait toutefois, comme on l'a cru longtemps, remonter, dans son organisation actuelle, aux temps des premiers chrétiens. En ce temps-là, la commémoration des grands jours de la Cène, de la Passion, de la Résurrection occupait toute leur pensée, et lors même qu'on eut l'idée d'y adjoindre quelques jours de préparation, cette préparation ne dépassa jamais ce que nous appelons encore la Semaine-Sainte, — la « Grande Semaine », en langage liturgique, — ou au plus le « temps de la Passion ».

Mais l'Église primitive, avec les fidèles, comptait la classe, plus nombreuse encore, des catéchumènes et celle des pénitents. Les catéchumènes qui devaient recevoir le baptême, dans la nuit du Samedi-Saint, et les pénitents, qu'on devait réconcilier dans la même semaine, passaient par un temps de préparation progressive, destiné à les rapprocher de plus en plus du jour de l'illumination spirituelle qui les attendait. Ce fut donc, non pas pour les fidèles en état de grâce, mais pour les pénitents publics et pour ceux qui n'étaient pas encore baptisés, que le temps du Carême fut institué. Et ce n'est que peu à peu, lorsqu'il n'y eut plus de catéchumènes, autres que les petits enfants, ou que la rigueur des pénitences publiques alla en diminuant, que le Carême fut étendu à tous les fidèles qui, jusqu'alors, ne se préoccupaient, à ce moment de l'année, que des Quatre-Temps et de la Semaine Sainte. On ne doit donc pas perdre de vue cette origine du Carême, lorsqu'on en étudie les particularités, pénitentielles ou liturgiques.

Et, de nos jours encore, il y a cette particularité curieuse que, bien que le jeûne commence au Mercredi des Cendres, et que ce jour et le vendredi suivant (1) aient une messe déjà quadragésimale, on n'est toujours que dans le « temps de la Septuagésime ». C'est seulement avec le Dimanche *in Quadragesima* que les observances liturgiques spéciales à l'office signalent le « temps du Carême ».

On peut dater du VIe siècle l'ensemble de l'organisation du Carême actuel. Les chants de cette période de l'année liturgique sont donc presque tous extrêmement anciens (2).

Le Mercredi des Cendres

Le Mercredi avant le Dimanche *in Quadragesima*, les pécheurs soumis à la pénitence publique se présentaient de bonne heure à l'église : on leur imposait le sac, on leur couvrait la tête de cendres, et, au milieu de l'office, on les « chassait », en

(1) La messe du jeudi, comme celle de tous les jeudis de Carême, est un emprunt aux dimanches après la Pentecôte, et n'a été instituée que par le pape saint Grégoire II, au VIIIe siècle, preuve que les autres messes existaient déjà avant cette époque.

(2) Pour les personnes qui désireraient entrer dans des détails plus complets sur l'histoire des messes des féries de Carême, nous ne pouvons que renvoyer aux *Origines du chant romain* de M. GASTOUÉ, où la question est traitée tout au long.

les conduisant à la porte, où ils devaient rester jusqu'au temps de leur réconciliation, implorant la pitié des fidèles qui entraient pour participer aux saints mystères, d'où les autres étaient exclus (1).

La cérémonie, restreinte à l'imposition de quelques grains de cendre sur le front des fidèles, subsiste. Ses chants sont beaux et émouvants.

Dans l'antienne d'introduction *Exáudi me,* dont la mélodie se déroule sur les notes supérieures du 7e ton, les séries de *strophicus* répétés sur « *be*-nígna *est* miseri*cór*dia.... multi*tú*dinem » et « *tu*-árum » lui donnent un cachet très particulier. On prendra bien soin de ne pas appuyer ou accentuer ces neumes : ils doivent être dits d'une voix flexible et contenue, et laisser l'appui mélodique se porter soit sur la note suivante, dans *benígna* et *tuárum,* soit sur la précédente, dans *multitúdinem* et *misericórdia.*

Dans l'antienne *Immutémur,* à part l'accent tonique des mots *cínere, cilício, jejunémus,* qu'il faudra bien mettre en lumière, sans l'écraser, mais en le soulevant pour ainsi dire, nous ne voyons rien de particulier à signaler. L'antienne suivante offre, au contraire, matière à plusieurs observations. Le Missel, en effet, donne pour ce chant un texte, et le Graduel Vatican un autre :

MISSEL	GRADUEL
Inter vestíbulum et altáre plorábunt *sacerdótes ministri* Dómini, et dicent : Parce Dómine, parce pópulo tuo, et *ne claudas ora canéntium te,* Dómine.	*Juxta* vestíbulum et altáre plorábunt *sacerdótes et levitae ministri* Dómini, et dicent : Parce Dómine, parce pópulo tuo, et *ne dissipes ora clamántium ad te,* Dómine.

Il ne faut pas s'en étonner : dans le Missel, qui a été corrigé il y a trois cents ans, on a modifié quelques textes de la liturgie, pour des raisons diverses, mais étrangères au chant. Le Graduel Vatican a remis ces textes dans l'état où les donnent les meilleurs et les plus anciens manuscrits. Le cas de cette antienne n'est pas unique.

Au point de vue de l'expression, le *Juxta vestibulum* est très remarquable ; la mélodie met en relief les accents toniques et pathétiques, d'une façon intéressante, et en même temps facile à observer dans la pratique. Voyez par exemple les passages *plorábunt sacerdótes — Parce Dómine — ora clamántium ad te,* dont le sens musical disparaissait complètement avec les livres de chant précédents, qui suivaient les autres paroles ; les courtes vocalises de *tuo* ajoutent une intensité très grande à la prière incluse dans cette antienne : on prendra garde à ce que la fin de ce mot, *o,* ne soit pas heurtée ni précipitée, mais doucement modulée, et en ralentissant.

(1) C'est même là l'origine de ces mendiants qui, dans les villes, encombrent si souvent l'entrée des églises. Aux vrais pénitents se mêlèrent peu à peu de faux pénitents qui exploitaient la confiance des fidèles : les premiers disparurent, les seconds sont restés.

En beaucoup d'églises, on a l'habitude d'exécuter aux saluts de Carême l'*Inter vestibulum* sur des mélodies diverses et plus ou moins musicales ; qu'on y adopte la belle antienne *Juxta vestibulum* telle qu'elle est au Mercredi des Cendres, et l'art religieux ne pourra qu'y gagner.

Ces deux antiennes, *Immutémur* et *Juxta vestibulum,* sont répétées, pendant l'imposition des cendres, autant que besoin est, en laissant entre chacune un temps de silence suffisant.

Vers la fin de la cérémonie, on prend le répons *Emendémus.* Il est construit sur les formules habituelles des répons du même mode, qui est le deuxième, et que nous retrouvons entre autres le 2 février, pour l'*Obtulérunt,* et au dimanche des Rameaux, pour l'*Ingrediénte.* Cependant, le répons quadragésimal a toute une phrase particulière, sur ces mots dramatiques : *ne súbito praeoccupáti die mortis,* etc. (1). On fera ressortir le sens expressif de cette phrase, ainsi que la triple répétition de l'*Atténde Dómine,* qui sert de reprise à chaque verset.

A la messe, qui est pour les pénitents, l'introït et le graduel, plus chargés de notes que d'habitude, l'offertoire et la communion, n'appellent aucune remarque spéciale d'exécution. Mais l'impressionnant trait *Dómine non secúndum* demande une attention particulière.

C'est seulement au XIIe siècle que ce trait fut « centonisé » ou composé, à l'instar des autres traits du deuxième mode : mais le choix de ses belles et expressives vocalises font de ce chant une digne introduction aux autres traits du Carême, car on peut le remarquer, les traits du temps de la Septuagésime, le dimanche et au commun des Saints, appartiennent au VIIIe ton : il y a donc une intention voulue, pour le Carême, dans cet emploi plus spécial du IIe. L'étude détaillée du *Dómine non secúndum* aidera à la compréhension et à l'étude des autres traits du même genre.

(1) « De peur que le jour de la mort ne nous frappe à l'improviste, et que, cherchant un instant de pénitence, nous ne puissions le trouver ».

On s'y attachera à bien *déclamer* tous les passages qui s'inspirent du récit, et sont répétés sur une seule note : *non secúndum, secúndum iniquitátes,* etc., sans précipiter leur débit, tandis qu'à l'opposite, les longues vocalises ne devront pas être traînées, mais plutôt légèrement accélérées, surtout la dernière. On chantera avec ampleur et force le cri, si émouvant, de l'*Adjuva nos, Deus,* alors que le clergé et les fidèles fléchissent les genoux.

Deux dernières observations sur la messe du Mercredi des Cendres. A ces « féries majeures », de même qu'aux rogations, par exemple, l'ordinaire n° XVIII est de rigueur : c'est une obligation *stricte ;* on ne prendra donc pas ce jour là, comme on le fait quelquefois, l'ordinaire de la messe des dimanches. Enfin, rappelons aux célébrants qu'à la prière *super populum,* l'invitation à s'incliner, *Humiliáte cápita vestra Deo,* est notée, avec son chant, dans les tons communs, et que l'oraison peut être dite de préférence sur le ton « ad libitum » des aspersions, bénédictions et litanies.

Le Ier Dimanche de Carême.

Si le Mercredi des Cendres a été le début de la pénitence imposée aux pécheurs (1), ce Dimanche est le premier jour liturgique de ce temps, le commencement du Carême proprement dit (2).

A l'ordinaire de la Messe, nous dirons le n° XVII, dont le grandiose *Kyrie* est le superbe portique d'accès à ces beaux chants, et dont on ne saurait se lasser. Ce *Kyrie* doit être exécuté en s'inspirant des sentiments que la mélodie semble indiquer : d'humilité dans les invocations au Père ; de confiance dans celles qui sont adressées au Christ ; d'amour sans bornes dans celles à l'Esprit Saint. On fera attention à l'*alternance* des chœurs marquée par les astérisques de la dernière invocation. Le *Sanctus* sera exécuté avec une majesté, pleine d'élan sur le motif de *Sabaoth* et d'*Hosanna*, et sur tout le *Pleni sunt.*

Dans le propre de la messe du premier dimanche, le trait surtout amène quelques observations. Malgré sa beauté, et l'intention expressive de certains passages, (*refúgium meum, Deus, — a sagitta volánte, — a negótio,* etc.) sa longueur est un obstacle opposé aux meilleures volontés.

(1) *Sanctis inchoáre jejúniis,* (Or. *Concède nobis*).

(2) *Sacrificium quadragesimális initii,* (secrète).

Si l'on ne se réduit pas au point de le chanter sur le ton ordinaire de la psalmodie simple, en y ajoutant seulement la vocalise finale, ce qu'on pourra faire sera d'alterner les deux tons. Les solistes diront un verset avec le chant noté, et les choristes diront le leur sur le ton simple : au dernier verset, tous achèveront ensemble, à partir de l'astérisque.

Mais lorsqu'on aura bien travaillé et bien interprété le *Dómine, non secúndum* du Mercredi, alors certainement le *Qui hábitat* n'offrira pas de difficultés, et la suite de ses versets, ponctuée par les formules des médiantes ornées, très caractéristiques, ne paraîtra plus si longue et si monotone.

Les autres pièces du propre de cette messe n'ont rien de spécial : l'*Angelis suis* est écrit sur le chant habituel des répons-graduels du IIe ton.

Le IIe Dimanche de Carême.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer à propos d'autres jours, (3e dimanche de l'Avent; 1er après la Pentecôte), il n'y avait pas primitivement de messe en ce dimanche. La semaine précédente est en effet celle des Quatre-Temps, qui était toujours close par un sabbat solennel, avec une messe spéciale le *soir* du samedi, qui se prolongeait assez avant dans la nuit. C'est au cours du moyen âge, quand cette fonction fut anticipée dans la journée, qu'on commença à célébrer une messe le dimanche. Cette messe est toutefois fort ancienne, n'étant pas autre que celle du mercredi des Quatre-Temps, avec un trait en plus.

L'introït *Reminíscere,* qui a donné son nom, dans l'habitude populaire, à ce dimanche, est bien certainement l'un des plus expressifs. Dans ses quatre phrases, il y a des sentiments divers amenés avec une gradation des plus remarquables.

Le début est une sorte de récit plaintif : son caractère douloureux est encore souligné par la répétition intégrale du motif de *miseratiónum* et *et misericórdiae,* dont le sens est effectivement le même, (attention à ne pas appuyer les *strophicus,* tout comme dans l'*Exaudi nos* du Mercredi des Cendres). Mais, après la plainte du mot *sunt*, un autre sentiment se fait jour : *ne unquam....* ; sur *dominéntur*, la mélodie s'élève peu à peu, le chant s'affermit, le *sol* (notation du Graduel) qui souligne l'accent de *nobis, inimíci nostri,* donne un caractère d'élan à ce passage. La phrase dernière, enfin, avec le cri initial *libera nos,* est une prière touchante, que la mélodie conduit avec une

savante expression. Musicalement, cet introït est un véritable chef-d'œuvre : il est difficile de faire mieux et plus, avec des éléments aussi simples. Que les exécutants s'inspirent donc du sens de ces paroles, — dont ils liront soigneusement la traduction, — et qu'ils s'imprègnent des accents mélodiques de ce chant, pour faire passer, chez ceux qui les entendront, les sentiments qu'exprime cette antienne.

Le répons et la communion n'amènent aucune remarque spéciale ; le trait a été centonisé sur les formules habituelles, à l'époque où cette messe a commencé à être célébrée le dimanche.

L'offertoire est très beau. D'un sentiment soutenu et pieux, qui est le même à travers toute la pièce, il n'offre aucune difficulté d'exécution. Passages principaux à relever par une expression particulière : *Meditábor*, — *quae diléxi valde*, — *quae diléxi* final ; dans ce dernier, on accélérera d'abord le mouvement, dans une nuance douce, et on ralentira *poco a poco* depuis la dernière petite barre jusqu'à la fin.

Le IIIe Dimanche de Carême.

Nous ne voyons rien, dans l'introït, le graduel et le trait de ce dimanche, qui doive être particulièrement signalé : bonne accentuation, observation régulière de chaque neume ; *strophicus* doucement balancés, *quilisma* bien préparés, et grandes vocalises convenablement accélérées. On pourra cependant remarquer la ressemblance de style entre le graduel *Exsúrge*, et le *Tu es* de la Quinquagésime ; les mêmes accents serviront encore pour l'*Eripe me* du dimanche de la Passion.

L'Offertoire, tel qu'il est donné dans l'Édition Vaticane a eu le don d'intriguer beaucoup de musiciens d'église. Il se termine en *mi*, et cependant est marqué *VIe* ton, ton qui devrait, avec la clef dans laquelle ce chant est noté, finir sur *fa*. Est-ce qu'il y a là une faute de notation ? ou faut-il lire *IVe* ton, comme on l'a corrigé en certaines rééditions ? Ni l'un ni l'autre. La finale du dernier mot n'est pas en effet la vraie terminaison du chant : cette note est une finale suspensive, qui se repose sur l'harmonie de la quinte modale, et qui a l'air d'attendre quelque chose. En effet, à cet endroit, on répétait primitivement la phrase initiale *Justítiae*, jusqu'à *corda*, qui est la véritable finale ; nous ne voyons aucune difficulté à ce que, dans la pratique, on reprenne cette coutume, à laquelle rien ne contrevient (1).

La communion *Passer* est encore, comme l'introït du dimanche précédent, une pièce justement célèbre. Spécimen remarquable de chant chromatique, pièce du 1er ton noté en *la*, avec tantôt *si* ♭, tantôt *si* naturel, elle aurait, notée sur la finale régulière de ce mode, *ré*, tantôt *mi* ♭, tantôt *mi* naturel. Le plain-chant n'ayant pas originairement de signes pour indiquer ces sons, les pièces qui en contiennent sont écrites, au moyen des deux *si*, sur d'autres degrés. Ce beau chant, qui échappe presque entièrement à toute classification, est guidé uniquement par *le dessin*, pour ainsi dire, du texte. L'intention expressive est *peinte*, dès le début, par cette intonation inaccoutumée sur la sixte, donnant l'impression d'une élévation : c'est là où le passereau construit son nid. Autre peinture et harmonie imitative curieuse, sur le mot *turtur*. Remarquez qu'en le prononçant « à la française », ce mot ne produit ici aucun effet : au contraire, les *ou* bien en place, et l'observation du roulement des *r*, indiqué par les notes liquescentes, traduisent à merveille l'objet du mot :

et tur - tur ni - dum

Semblable expression picturale est à relever sur *repónat pullos suos, altária tua*, etc.

Cette délicieuse communion est une des pièces les plus intéressantes de l'Antiphonaire grégorien.

(1) Voyez d'ailleurs entre autres offertoires, le *Dómine in auxilium* du XVIe dimanche après la Pentecôte, qui appartient au même mode que le *Justítiae Dómini*, est construit de la même façon, mais dont le texte a été conservé.

IMPRIMATUR: Soissons, 20 Janvier 1914.

PIERRE-LOUIS, Évêque de Soissons, Laon et St-Quentin.



Imprimerie A. Baticle, 11, Rue de la Chaussée, Chauny (Aisne).